

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 2992 - Vendredi 1er Septembre 2017 - Prix : 200 Fc

COOPÉRATION SINO-COMORIENNE

Huit boursiers partent en Chine



Les huit boursiers reçus à l'ambassade de Chine en présence du SG du ministère de l'éducation

GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU (GIRE)

**Processus de validation du plan
de gestion des ressources en eau**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Septembre 2017**

Lever du soleil:
06h 11mn
Coucher du soleil:
18h 04mn

Fadjr : 04h 58mn
Dhouhr : 12h 12mn
Ansr : 15h 19mn
Maghrib: 18h 07mn
Incha: 19h 21mn



COOPÉRATION RÉGIONALE

Premier Forum international jeunesse et emplois verts

Le gouvernement de la République de Madagascar et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), en partenariat avec le Bureau International du Travail (BIT) et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), organisent du 18 au 20 octobre 2017 à Antananarivo, la première édition régionale du « Forum international jeunesse et emplois verts » (FIJEV) pour l'Océan indien.

L'édition régionale du FIJEV est un rendez-vous international pour promouvoir le dialogue et les échanges sur les

enjeux de l'économie verte et de l'économie bleue, notamment en ce qui concerne la création d'emplois par et pour les jeunes. Le forum a vocation de réunir les acteurs nationaux, internationaux, étatiques, de la société civile et du privé concernés par la question de création d'emplois pour les jeunes, dans les secteurs de l'économie verte et de l'économie bleue. Le forum concerne les jeunes résidents aux Comores, Djibouti, France (ne sont éligibles que les jeunes français résidant dans un des territoires situés dans l'Océan Indien), Île Maurice, Mozambique et Seychelles.

Le forum permet aux jeunes des pays membres de la Francophonie, femmes et hommes âgés de 18 à 34 ans, de valoriser leur créativité, tout en ayant l'opportunité de présenter, au grand public et aux partenaires techniques et financiers, des projets susceptibles de générer des emplois dans le domaine de l'économie verte et de l'économie bleue. Les jeunes disposent d'une demi-journée pour présenter leurs projets, susciter l'intérêt des visiteurs, répondre à leurs questions et nouer des contacts utiles avec des partenaires techniques et financiers. Au cours du forum, les porteurs de projets bénéficient également, grâce à

des mini-ateliers de formation, de nouvelles connaissances et de compétences utiles à la réalisation de leurs projets.

Pour l'édition régionale du FIJEV de l'Océan indien, les jeunes sont invités à soumettre des projets de création d'entreprises écoresponsables et génératrices d'emplois verts ou bleus dans les domaines suivants de l'agriculture durable, énergie durable, énergies bleues, technologie de l'information et de la communication au service du développement durable, habitat durable, assainissement, gestion des déchets et recyclage, Technologies pour l'atténuation et

l'adaptation aux changements climatiques, tourisme durable, gestion, restauration et valorisation des aires protégées et projets d'entrepreneuriat social, solidaire et circulaire.

Le FIJEV cible prioritairement les jeunes ayant l'ambition de développer des projets générateurs d'emplois verts ou bleus. Les participants seront choisis en fonction de la pertinence, de la faisabilité et du réalisme de leurs projets selon le contexte de leurs pays, du potentiel de création des emplois verts ou bleus et de la qualité de rédaction de leurs projets.

Mohamed Youssouf

COMORES CÂBLE

Akram compte saisir la justice pour licenciement abusif

Akram Saïd Mohamed précédemment agent comptable de Comores câble consterné mais pas abattu par la décision qui l'a suspendu. C'est la réaction du directeur général de la société qui l'aurait surpris. L'intéressé devrait saisir d'ors et déjà la justice pour licenciement abusif.

Akram Saïd Mohamed jusque là agent comptable auprès de la société Comores câble n'en revient pas, après avoir été limogé sans ménagement par le ministère des finances et remplacé de suite par Ahamada Mchinda. Même s'il s'attendait à être un jour remplacé, c'est la rapidité avec laquelle le directeur de la société a appliqué la décision qui l'aurait surpris.



Le jeune Akram dit être outré de voir la réaction de son ami et directeur général, Ali Karani Ahamada. «

Je trouve que mon remplacement a été juste, je n'allais pas rester à ce poste important dans cette adminis-

tration, c'est acceptable mais le licenciement, lui est abusif », a-t-il fait savoir. Malgré cela l'ex-agent comptable de cette société ayant le monopole de la gestion des câbles de la fibre optique marine dit vouloir garder de bonnes relations avec ses anciens collègues et son ancien employeur.

« Après mon licenciement j'ai gardé de bonnes relations avec le personnel mais aussi avec Mr Ali Karani que je respecte beaucoup », fait-il observer, bien qu'il constate que ces derniers temps ces relations se sont détériorées. Pourquoi ? « Allez le lui demander ! » répond Akram.

Et lui d'assurer qu'il saisira la justice pour licenciement abusif. « Croyant en une justice équitable je vais saisir les autorités compétentes,

l'inspection du travail dans un premier temps, je pense aujourd'hui avoir le droit de me défendre et c'est ce qui sera fait », a-t-il dit, en précisant qu'on ne lui reproche aucune faute professionnelle qui pourrait motiver son licenciement.

Pour rappel, par un arrêté signé le mois dernier, le ministre des finances a nommé Ahamada Mchinda au poste d'agent comptable de Comores câble en remplacement d'Akram Saïd Mohamed. Une décision qui a été immédiatement mis en application par le directeur de ladite société en mettant fin à son contrat de recrutement.

Maoulida Mbaé

LIBRE OPINION

Les assises nationales : une opportunité pour le pays

C'est un fait sans précédent. Une rencontre nationale, initiée par une organisation de la société civile, dans laquelle seront représentés l'Etat, les partis politiques et les diverses associations, une telle rencontre dans le pays, c'est du jamais vu. D'ordinaire ce sont les partis politiques, l'Etat et la « communauté internationale » qui siègent dans des situations de crise et qui décident.

Les assises ne décideront de rien. Elles ne se substitueront pas aux instances du pays qui ont en charge de le conduire. D'où la vanité de ceux qui considèrent les assises comme du non-droit ! Des Comoriens se rassemblent largement pour échanger en profondeur sur la situation de leur pays, et ce serait anti constitutionnelle ? Bien sûr que les préconisations des assises auront du poids mais c'est au final le Gouvernement, les Assemblées, etc. qui décideront de la suite à donner aux éventuelles recommandations. La souveraineté appartient au peuple et aux organes qu'il s'est doté pour le conduire. C'est une vérité de la Palice.

Les inquiétudes sur la Tournante. On prête des arrières-pensées au Chef de l'Etat. Il se serait déjà prononcé contre la Tournante. Cela peut parfaitement se comprendre. Mais toutes les parties prenantes des assises nationales auront inévitablement des arrière-pensées. On ne peut pas, on ne doit pas se

focaliser sur ce qui se trouve dans la tête des gens. Les assises ne sont pas celles de l'Etat. Sa participation ne lui donne pas une voix prépondérante. Tout se décidera dans le cadre des organes qui seront définies et composées par toutes les parties prenantes. Bien évidemment des opinions différentes voire des oppositions surgiront. Mais de grâce attendons les décisions finales avant de condamner. Pour une fois qu'une force non politicienne (le Mouvement du 11 août ne vise pas le pouvoir, ce n'est pas un parti politique, même s'il peut se trouver parmi ses membres des personnes impliquées dans la vie politique) est à la base du processus, il ne faut pas partir battu. Tout doit être fait pour la réussite des assises. Ceux qui voudraient que les choses changent devraient s'impliquer de toutes leurs forces.

Le véritable objet des assises. Etablir un diagnostic d'un malade (le pays) qui n'a pas conscience de sa maladie mais qui souffre énormément. Les symptômes sont nombreux, interagissent entre eux et mettent en jeu son existence. Mais l'on ne doit pas prendre le symptôme pour la maladie. D'où venons-nous et où allons-nous ? Pourquoi hier le Comorien portait des valeurs de dignité, respectait le bien public et aujourd'hui le pillage des deniers publics est devenu un sport national valorisé, on en arrive même à voler les biens des mosquées ? Pourquoi avons-nous perdu tout sentiment patriotique, tout

sentiment national, on peut même assister à des affrontements violents entre quartiers d'un village ? Pourquoi hier le anda valorisait, promouvait la culture du pays, et aujourd'hui tout se délite ? Pourquoi n'arrivons nous pas à doter le pays d'un Etat capable d'assurer ses fonctions régaliennes ? Pourquoi cette montée du séparatisme qui met en danger l'existence du pays ?

On ne peut pas se contenter d'explications toutes faites, à l'emporte-pièce. Il ne s'agit pas non plus d'inventer des solutions tombées du ciel mais de se livrer à un diagnostic avant d'avancer des préconisations. C'est pourquoi les thèmes proposés par le Mouvement du 11 août s'articulent autour de l'édification de l'Etat, de la consolidation de la nation, sans bien sûr oublier les questions cardinales que sont la résolution de la question de Maore, l'édification économique et sociale. Bien sûr des questions brûlantes seront soulevées mais leur examen ne sera pas simpliste, manichéen.

A un moment où on doit malheureusement constater une certaine décomposition des partis politiques, ces assises représentent une chance inespérée que l'on doit à tout prix transformer l'essai.

Idriss

COOPÉRATION SINO-COMORIENNE

Huit boursiers partent en Chine

Huit étudiants comoriens choisis à l'issue d'une sélection stricte ont bénéficié des bourses pour la Chine. La représentation diplomatique chinoise à Moroni a organisé une cérémonie à l'occasion du départ de ces jeunes boursiers.

Il s'agit de huit étudiants à bénéficier cette année des bourses pour la Chine dans des domaines variés, telles que la médecine, l'agriculture et l'ingénierie. « L'éducation constitue la base et la clé du développement socio-économique, surtout l'enseignement supérieur, joue un rôle crucial dans la promotion du développement socio-économique, elle concerne la qualité de la nation et l'avenir du pays », a déclaré Guo Lin, Chargée d'affaires à l'ambassade de Chine à Moroni qui a souhaité aux futurs étudiants la bienvenue dans leur seconde patrie.

La diplomate chinoise fait savoir que c'est depuis les années 80 que la République Populaire de Chine continue d'offrir annuellement des bourses à des étudiants comoriens. « La Chine reçoit aussi des étudiants comoriens qui viennent étudier en Chine à leurs propres frais, devenant ainsi le pays d'accueil de plus en plus préféré », a-t-elle indiqué, ajoutant que l'édu-



Etudiants boursiers en partance pour la Chine

cation est devenue un pont important pour les échanges amicaux entre la Chine et les Comores.

Et de rappeler à ceux qui font leurs premiers pas en Chine la dureté de la vie à l'étranger. « La vie à l'étranger est parfois assez dure, il y aura des épreuves que vous n'avez jamais rencontrées, comme la nostalgie fréquente, la langue chinoise difficile à maîtriser et le climat bien

différent de celui aux Comores », a-t-elle fait savoir.

« Mais je suis sûr qu'avec une volonté de fer, un courage inébranlable et l'aide offerte par le gouvernement chinois et les universités, vous surmonterez toutes les difficultés et vous intégrerez parfaitement dans la société chinoise », a-t-elle rassuré.

Autre assurance pour la diplo-

mate chinoise, c'est que ces futurs étudiants ne seront pas complètement dépaysés parce qu'ils feront « connaissance également des communautés musulmanes chinoises qui comptent 20 millions d'habitants ».

Mme Lin laisse attendre qu'étudier en Chine est une chance également de découvrir ce pays, l'histoire et la civilisation « splendide » où «

les gens sont bienveillants et hospitaliers ». Une « opportunité rare » d'après elle pour ouvrir un nouvel horizon en appréciant la culture traditionnelle chinoise et en faisant connaissance avec les amis chinois vivant en bons termes avec eux.

C'est ce que confirme Dr Yasser Azali Assoumani pour qui la Chine est un pays immense avec une longue histoire et des gens bienveillants et très hospitaliers. « Mettez en valeur votre séjour en Chine en apprenant la langue chinoise, en appréciant la culture traditionnelle du pays. Qui apprend une langue acquiert une nouvelle âme. Permettez-vous de vivre une seconde vie », a martelé ce médecin comorien intervenant dans la cérémonie au nom de ceux qui ont d'ores et déjà bénéficié ce programme.

« La Chine est devenue le père spirituel des Comores. Je n'allais pas citer toutes les réalisations faites par ce partenaire dans le pays. Je me limiterai sur l'emblématique palais du peuple », dira Abdallah Djalim secrétaire général du ministère de l'éducation nationale, appréciant au passage l'ouverture de l'institut Confucius à l'université des Comores.

Maoulida Mbaé

GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU (GIRE)

Processus de validation du plan de gestion des ressources en eau

Depuis hier jeudi se tient à la salle de conférence de la Vice-présidence en charge de l'Environnement, un atelier devant aboutir à la validation du plan national GIRE. Sous la houlette d'un consultant international en l'occurrence le Dr. Raphaël M. Tshimanga, les participants venant d'horizons divers liés à la gestion de l'eau, doivent passer au crible le document issu d'un processus participatif.

Nonobstant les efforts non négligeables qui sont mis en œuvre, il a été noté que l'analyse de la situation actuelle de la gestion des ressources en eau aux Comores laisse présager des faiblesses qui constituent, par conséquent, une entrave à l'atteinte de résultats viables dans le contexte de la gestion durable des ressources en eau.

Les faiblesses identifiées concernent la connaissance insuffisante de la disponibilité et la dynamique des ressources en eau, la faible gouvernance qui ne permet pas l'assise d'un environnement favorable à l'émergence du cadre de la GIRE, l'accès aux services de base d'eau potable et assainissement très limité, et la faible capacité de mobilisation et exploitation des ressour-

ces existantes.

Par ailleurs la hiérarchisation du cadre institutionnel laisse prévoir un éventail de problèmes susceptibles d'entraver une mise en œuvre effective de la GIRE. Aussi la définition de leurs rôles est parfois complexe, si bien qu'il y a chevauchement dans l'exécution de leurs mandats.

Les attributions dans l'exercice de la politique et gestion, la législation, outils de régulation, planification, finance, outils économiques,

hygiène et assainissent, normalisation et protection des usagers, exploitation, suivi et information sur les ressources en eau, et formation ne sont pas clairement définies, une situation qui traduit le manque de synergie et de coordination de différents intervenants; et par conséquent l'inefficacité du secteur de ressources en eau.

Cependant il ressort que le Gouvernement Comorien a désormais une grande opportunité de

garantir la concrétisation de sa vision du secteur de l'eau à l'horizon 2030 à travers ce cadre du Plan National GIRE. Rappelons que le gouvernement va proposer l'adoption du code de l'eau révisé lors de la prochaine session d'octobre de l'Assemblée de l'Union. Une volonté clairement affichée d'aller toujours de l'avant dans ce domaine.

Mmagaza



Participants à l'Atelier de validation GIRE

La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
 Elhad Saïd Omar
Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Al-hamdi Abdillah
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
 Toufé Maecha
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Rahamatouallah Youssouf
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

CINÉMA

Le 7e art dans l'Union des Comores

Ce titre paraît, aujourd'hui, quelque peu emprunté. Parler de cinéma dans l'archipel des Comores revient parfois à dissenter dans un désert sans nom. Non pas que les images n'y circulent pas en nombre – il y a longtemps que le net, la télé et le DVD y font leur nid – mais le cinéma en tant que pratique d'expression culturelle y fait surtout partie des arts nouveaux.

Il y a bien un festival international du film comorien (CIFF), et dont les objectifs sont de promouvoir des œuvres et de faire se rencontrer auteurs, cinéastes, artistes et publics. Mais il n'a que cinq années d'existence, et n'a connu que deux éditions. Jusqu'en 2011, le Comorien ne porte aucun regard sur sa représentation au cinéma. D'où l'importance de la dynamique portée par les membres du CIFF. Avec la double volonté de réfléchir sur les images fabriquées aux Comores et d'en susciter des nouvelles.

La première édition du CIFF a eu lieu en décembre 2012, rassemblant des professionnels de l'Océan Indien, de France, du Canada, d'Inde et d'Égypte. Ce premier rendez-vous interrogeait la capacité pour un archipel à affirmer son existence à l'écran et à se confronter au monde. La seconde édition en novembre 2015 a vu émerger de nouvelles têtes d'affiches. Deux films consacrés (Escale à Pajol de Mahmoud Ibrahim et L'encre de la mer de Laïla Abdou Tadjiri), trois nouvelles voix émergentes au court-métrage (Les voiles aux Comores de Wonsia Issouffou, Madjadjou, la décharge de Moroni ? de Asma Binti Daouda, L'histoire d'Amadou – une animation 2D – de Zainou El Abidine Mohamed), ainsi qu'un atelier d'écriture. Depuis, le CIFF organise, en collaboration notamment avec la société Nextez, des ateliers de formation (écriture/ montage/ mise en scène/ jeu d'acteur), même si dans des conditions difficiles.

Relations indianocéanes

Le cinéma reste une expression nouvelle dans ce paysage insulaire. Avec des métiers à construire, et des problématiques à instruire, par rapport auxquels l'Etat comorien n'a encore déployé aucune réflexion agissante. Le cinéma aux Comores s'invente presque sans un sou. Il est arrivé que les membres du CIFF utilisent leurs propres deniers pour financer leur projet. Leur engagement demeure toutefois constant, et ce, malgré le manque d'accompagnement de la part des autorités. La

seule fois où l'Etat a daigné manifester son soutien au projet du CIFF, il y a eu un couac. Le budget alloué (10 millions de francs comoriens) a été détourné de son objet. La direction nationale de la culture a reconnu avoir fléchi cet argent sur d'autres actions. Une histoire qui a failli coûter la vie au festival, puisque les organisateurs ont voulu annuler le programme de la deuxième édition, au dernier moment.

Aujourd'hui se pose la question de la viabilité économique de ce festival. Y aura-t-il une troisième édition, prochainement ? A priori, elle devrait se dérouler à la fin de cette année. En attendant de pouvoir répondre à la question, le CIFF s'occupe de développer ses relations avec les festivals de la sous-région : « Rencontres du Film Court » à Madagascar, « Îles Courts » à Maurice. La tenue en décembre 2014 d'une résidence et d'un mini-festival, réalisé en partenariat avec LERKA, une association réunionnaise, ainsi que la tenue en décembre 2016 du Forum Film Bazar à Moroni, une plate-forme d'échange pour les professionnels du cinéma dans l'Océan indien, font également partie des activités les plus récentes de l'association organisatrice du CIFF.

Images venues de la diaspora

Le deuxième film consacré à l'étranger sera une fiction, réalisée par Hachimiya Ahamada. Un court-métrage – La Résidence Ylang Ylang – présenté à la Semaine Internationale de la critique à Cannes en 2008. Il inaugure une dynamique puisant dans l'imaginaire, à laquelle se rattachent aussi nombre d'essais filmiques, commis durant cette décennie-là. Litres de Ahmed Mze Boina (2000), Moroni ce long poème de Soeuf Elbadawi (2008), Le mythe de la 5ème île de Mohamed Said Ouma (2007), Mhaza Nkungumanga de Mounir Allaoui (2006) et Moroni Café de Said Hassane Ezidine. Soulignons que ces réalisateurs sont eux aussi issus de la diaspora. L'ivresse d'une oasis, dernière production à l'affiche de Hachimiya Ahamada, viendra, enfin, renforcer cette dynamique, en intégrant la programmation du CIFF en 2012.

Perspectives critiques

En posant les bases d'une réflexion sur la fabrication et la diffusion des images comoriennes, les organisateurs du CIFF entament un travail de « pionnier » dans un pays, où le rapport au cinéma s'est long-



temps limité à une large consommation d'images étrangères. A l'exception de celles de Hachimiya Ahamada (Cannes, entre autres) ou de quelques « miraculés » comme Mahmoud Ibrahim (le festival du court-métrage à Tana), les images produites sur les Comores, jusqu'alors, ne sont vues que dans de rares occasions, y compris à l'international. Quelques festivals de la sous-région, dont feu le FIFAI à La Réunion, et de l'espace francophone, tout au plus. Localement, il n'y a que le rendez-vous du CIFF ou les projections spéciales du Muzdalifa House, qui leur ont fait de la place, ces dernières années.

En ramenant les pratiques du 7ème art sur les places publiques, et

dans des maisons de quartiers, le CIFF tente de réconcilier les Comoriens avec leur propre image à l'écran, dans un contexte où les images-pays sont quasi rares. Les quelques cinéphiles, survivant localement, ramènent au quidam les souvenirs d'un temps oublié par tous. Celui des cinémas Al-Kamar (Moroni), Al-Qitwar (Mutsamudu) et Beauregard (projection itinérante dans les campagnes, et par alternance dans les alliances de Moroni et de Mutsamudu). Aujourd'hui, il n'existe plus aucune salle de projection digne de ce nom dans l'archipel. Même les salles des derniers vidéo-clubs ont fermé. La liesse accompagnant les projections dans les cours d'école et les terrains de foot a, elle,

aussi, disparu.

Le CIFF, certes, contribue à construire un nouveau rapport au 7ème écran dans le pays. Mais il faudra du temps pour que l'écran reprenne totalement vie dans les quartiers populaires. Qui sait ? Peut-être que l'apparition de signatures comoriennes aux génériques des films y sera pour quelque chose. A Moroni, la presse annonce le tournage, en ce mois d'août 2017, de Hodari, le film d'un jeune réalisateur, Jamily Farouk. De quoi retenir l'attention du public, avant une prochaine édition du festival, peut-être...

Mohamed Youssouf avec
Nassila Ben Ali

COMMUNIQUÉ

Le Gouverneur de Mohéli suspend entoutentresponsabilitéetillégalité la libre circulation des produits de rente entre Mohéli et les autres îles



Par un arrêté signé du 12 août 2017, le Gouverneur de Mohéli, Mohamed Said Fazul, a signifié unilatéralement aux acteurs des filières de la Vanille, de l'Ylangylang et du Girofle, l'interdiction de transférer ces produits vers les autres îles. L'arrêté n° 17-34 a sollicité les autorités de la Douane comorienne, de la Gendarmerie nationale et de la Police nationale pour veiller à son application sans que les principaux concernés soient ampliataires.

Cette décision non concertée et non partagée par les opérateurs économiques du pays interpelle les acteurs des filières de rente et la Nouvelle OPACO qui s'insurgent ensemble contre une volonté affichée de marcher entoutentillégalité et irresponsabilité sur la liberté de circuler et d'exercer sur tout l'étendue du territoire national.

Rappel : Article 7 Titre II de la Constitution " **Aucune autorité ne pourra adopter des mesures qui directement ou indirectement, entraveraient la libre circulation et d'établissement des personnes, ainsi que la libre circulation des biens sur tout le territoire de l'Union.** "

Les autorités nationales ne peuvent cautionner un tel arrêté qui est contraire à la constitution et qui pré-

saged'une volonté à peine voilée de vouloir créer une taxe insulaire et deux douanes dans le même pays. Nous exhortons nos autorités nationales à réagir immédiatement pour stopper les graves conséquences que l'arrêté du Gouverneur de Mohéli ne manquera pas de causer au pays, à l'économie et aux opérateurs économiques. Pour notre part, nous nous réservons le droit de saisir la Cour Constitutionnelle pour l'annulation de cet arrêté.

Si la démarche du Gouverneur vise au contrôle des flux des produits de rente des Comores et de la vanille en particulier afin de prévenir toute introduction de vanille étrangère dans le pays qui pourrait usurper l'origine Comores et ainsi porter atteinte à la qualité de la vanille des Comores, cette initiative serait bienvenue à condition qu'elle soit portée par les autorités compétentes c'est à dire l'Office Nationale de la Vanille, et par les principales organisations professionnelles des Exportateurs, Préparateurs et Producteurs.

Moroni le 31 Août 2017
Mahamoudou Ali Mohamed
Président de la Nouvelle OPACO

Proverbe du jour

L'amour est la portée de tous,
mais l'amitié est l'épreuve du cœur

VISITE DU MINISTRE EN CHARGE DES SPORTS À LA FÉDÉRATION DE FOOT

Salim Mahamoud affiche son ambition «de développer le foot comorien»

Le ministre en charge des sports a effectué mercredi dernier une visite au siège de la Fédération de Football Comorien. Le ministre s'est entretenu avec le président de la fédération pendant plus d'une heure et beaucoup a été dit.

Le ministre en charge des sports veut à tout prix s'impliquer de manière constante dans les activités sportives. Salim Mahamoud, s'est rendu mercredi dernier au siège de la Fédération de Football Comorien (FFC). Pendant plus d'une heure de temps, il s'est entretenu avec le président de la fédération et les discussions étaient orientées sur l'avenir du foot comorien. « Ces derniers temps, notre équipe nationale de foot suscite beaucoup d'enthousiasme au sein de la population. C'est pourquoi, aujourd'hui nous devons tout mettre en œuvre pour l'aider à aller encore plus loin », déclare Salim Mahamoud, le ministre en charge des sports.

« Notre ambition est de développer le foot comorien » a-t-il ajouté. Ce dernier est venu s'enquérir de la situation et de la vision de



Le ministre des sports reçu au siège de la fédération de football

la fédération pour les prochaines années dans le foot et voire comment il peut les accompagner et donner par la suite confiance au peuple comorien. « Les Cœlacanthes font aujourd'hui la fierté de notre nation. C'est pourquoi on doit tout faire pour les aider », poursuit-il. Dans ce sens, le ministre des sports a échangé avec Tourqui Salim de l'équipement vestimentaire des Cœlacanthes.

A part la contribution du gouvernement dans le foot, le ministre a

discuté aussi des projets que la FIFA veut introduire aux Comores. Ils ont parlé aussi des réaménagements de certains terrains à Anjouan et plus particulièrement construire le stade de Sima dans les meilleurs délais. Une mission spéciale est prévue dans cette île dans les jours à venir et le projet sera présenté au conseil du gouvernement par le ministre.

« Tous ces projets demandent bien sur un financement. Le gouvernement va apporter sa part mais

aussi la FIFA. Et le président de la fédération s'est engagé d'aller chercher cet argent », dit-il. Depuis son arrivée à la tête du ministère en charge des sports, Salim Mahamoud a affiché son ambition d'instaurer un championnat national. Le ministre s'engage aussi à faciliter le déplacement des journalistes comoriens à l'étranger lorsque l'équipe nationale se déplace. Une nouvelle qui va réjouir les médias du pays.

Mohamed Youssouf

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

Entreprise leader dans la vente et services hi-tech

Offre d'emploi

Notre entreprise est depuis toujours synonyme d'accueil et de dynamisme. Notre état d'esprit qui repose sur les valeurs de la qualité est récompensé par un développement constant et référence dans la région.

Vendeuse (commercial) dans l'âme, et véritable ambassadrice & à ambassadeur de la société, vous aurez pour missions :

- Accueillir, conseiller et fidéliser notre clientèle.
- Contribuer à l'atteinte des objectifs de chiffre d'affaires et commerciaux
- Assurer la bonne tenue de la boutique et la mise en valeur de nos produits
- Participer à la mise en place du merchandising et assurer son suivi (formation et accompagnement seront assurés par nos soins)

De formation commerciale, vous justifiez d'une expérience réussie dans la vente ou aimez les contacts

Vous avez le sens du service client, vous êtes organisé, vous avez l'esprit d'équipe, vous maîtrisez Word- Excel- outil internet et vous êtes exigeante sur la qualité de votre travail.

Rejoindre notre équipe c'est l'assurance d'un accompagnement, d'un suivi et d'une valorisation de vos compétences.

La professionnalisation et la fidélisation de nos collaborateurs font partie de nos priorités.

Esprit d'équipe et goût du challenge sont vos atouts ? Merci de déposer vos CV et lettre de motivation à La Gazette des Comores

NOUVELLES TECHNOLOGIES

DigiSport, outil innovant de valorisation du sport

Le mercredi 30 août dernier à Moroni, devant de hautes personnalités sportives et des journalistes, la société DigiProd, a procédé au lancement de son application «e-magazine-DpdSport», mensuel numérique spécialisée sur l'information sportive. L'adhésion est fixée à 250.000 fc. La facturation est dégressive. Le 1er numéro, attendu en octobre prochain, traitera de « l'état des lieux du sport comorien ». La présentation nette et pertinente a séduit l'assistance.

Par le biais de son consultant chargé du service communication technologique, Fouad Mohamed, la société Digital and Professionnal Directory (DigiProd) a dévoilé avant-hier à Moroni au public son objectif et son mode de fonctionnement. En général, c'est une société qui intervient dans la Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication. Ses filiales sont spécialisées dans le numérique. Elles créent des produits et services pour diverses personnes morales en trois langues (anglais, arabe et français). Elle garantit des offres optionnelles, mais payantes.

Les présidents et représentants des fédérations sportives présentes à la démonstration de Fouad, partagent l'initiative et encouragent sa promotion. « Nous saluons cette initiative qui se caractérise par la

création du DigiSport, dont la base est axée sur la présentation, la promotion et la valorisation, entre autre, des activités sportives. De plus, on a facilité l'adhésion des associations sportives et culturelles. Le droit est dégressif », explique le mandataire de la Fédération Comorienne de Pétanque.

La société, Pack DigiProd, développe un mini site qui fait office d'annuaire en ligne, un moteur de recherche, une base de données, une guide numérique. La facturation débute à 250.000 fc. « C'est pour l'adhésion. A partir de la 2e année, une réduction annuelle de 20% est appliquée. Cet assouplissement restera jusqu'au delà la 5e année », apaise Fouad. Nous rappelons aussi que les mises à jour gratuites et totalement prises en charge par la société.

Concernant le DigiSport, cet outil innovant chargé de présenter, promouvoir et valoriser le sport, l'article inaugural portera sur « l'état des lieux du sport comorien ». La société est privée et commercialisera ses services et produits. En cas de différend, le processus pour un règlement amiable sera privilégié. Si les positions contradictoires persistent, le recours à l'assistance d'un tiers, greffiers, tribunaux, etc. est inévitable.

BM Gondet



Pharmacie de garde
Pharmacie El boubah Hadoudja

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____

6 mois Montant : _____

12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces

Chèque n° _____

Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

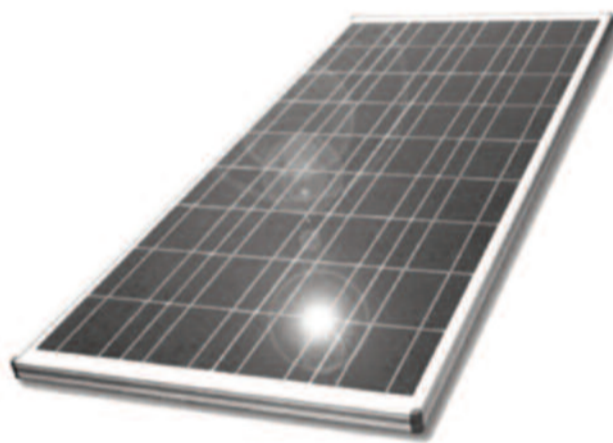
Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

energy+

Des opportunités d'affaires – Du jamais vu !
Panneaux solaires 300 W 36V



150 000 Fc au lieu de 185 000 FC



Batterie Solaire à Gel 210A 12 Volts Made In Allemagne
200 000 FC au lieu de 245 000FC

Et autres accessoires pour le solaires (Régulateurs MPPT, chargeurs, cables, Connecteurs MC4 – MCY....)

Attention stock limité